



ECAB  
KGV

Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, Fribourg  
Kantonale Gebäudeversicherung, Freiburg

## CHARTRE

### L'avenir avec assurance et sécurité

L'ECAB a pour but stratégique d'offrir à tous une assurance immobilière et une sécurité optimales basées sur la solidarité

Comme **assureur immobilier exclusif,**

**l'ECAB veut** offrir à ses clients, les propriétaires immobiliers:

- une couverture claire et étendue des risques menaçant leurs bâtiments
- des primes avantageuses profitant aux propriétaires et aux locataires
- un règlement juste et rapide des sinistres
- un service personnalisé, agréable, rapide et professionnel
- une sécurité financière totale, même en cas de catastrophe naturelle majeure, en détenant des réserves financières suffisantes et en se réassurant de manière judicieuse.

Comme **instance de prévention et de défense contre le feu et les éléments naturels,**

**l'ECAB veut** offrir, dans ces domaines, une sécurité optimale pour les personnes, les biens et l'environnement, sur l'ensemble du territoire cantonal par:

- le versement de subventions pour tout ce qui peut prévenir les sinistres et/ou les combattre des préavis très précis émis pour toutes les demandes de mises en zone ou de permis de construire
- une activité permanente et intense de conseils, de formation et d'information.

Comme **partenaire socio-économique,**

**l'ECAB veut:**

- disposer de structures et d'une organisation impeccables favorisant la qualité du travail et la qualité de vie de ses collaboratrices et collaborateurs, en particulier par une formation continue
- entretenir d'excellentes relations avec tous ses partenaires: assurés, citoyens, l'Etat et ses services, ses instances faïtières, les communes, les autres assureurs publics et privés, les corps de sapeurs-pompiers, les commissions d'estimation, les banques, toutes personnes et instances qui entrent en contact avec lui
- disposer de réserves financières suffisantes, placées judicieusement, en priorité dans notre canton, qui lui permettent de remplir ses missions légales d'assureur et d'instance de prévention dans toutes les situations et de contribuer au développement économique du canton.

Comme **entreprise soucieuse de l'environnement,**

**l'ECAB veut:**

- respecter scrupuleusement les dispositions légales relatives à l'environnement
- diminuer ses émissions nocives telles que les gaz à effet de serre et les déchets en tout genre
- encourager ses collaboratrices et collaborateurs ainsi que ses principaux partenaires à un comportement respectueux de l'environnement
- suivre toutes les initiatives visant à améliorer la qualité de notre cadre de vie
- encourager des projets liés au développement durable.

Fribourg, le 15 mai 2012

Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments

Le Directeur:

Jean-Claude Cornu